

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE IMMOBILIERE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « AGIMCI »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 SOGEFIA, Lot
175, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE IMMOBILIERE DE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « AGIMCI »

Objet : Gestion immobilière, Construction et rénovation de bâtiment, Promoteur immobilier, Aménagement des espaces verts, Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 SOGEFIA, Lot
175, Ilot 33

Dirigeant(s) Mlle N'GUESSAN AMENAN ANNE MARIE
DJANWEH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01409 du 28/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16904/GTCA/RC/2024 du 28/03/2024

